



Siège : Ligue Rhône Alpes de Triathlon 156 avenue Barthélémy Buyer 69009 Lyon
Adresse secrétariat : 33 rue Saint Nestor 69008 Lyon
Tél : 04 78 00 55 41 E-mail ligue@triathlonrhonealpes.com
Site : www.triathlonrhonealpes.com

A TOUS LES MEMBRES DE LA LIGUE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES ORGANISATEURS DU 5 NOVEMBRE 2016 A VOIRON (38)

LIGUE RHONE ALPES

Jean Marc GROSSETETE	Président de Ligue
Bruno COPETTI	Vice Président de la Ligue Président de la Commission Technique
Catherine GROSSETETE	Membre du comité directeur de la Ligue Présidente de la Commission d'Arbitrage
Robert MALHOMME	Membre du comité directeur de la Ligue
Jean-Marie PAUTHIER	Membre du comité directeur de la Ligue Président de la Commission Organisation
Fabrice PERNOT	Agent de Développement de la Ligue
Aurore JUILLET	Référente de la Commission Mixité
Marc GAVIOT BLANC	Référent Paratriathlon

ORGANISATIONS REPRESENTÉES

DUATHLON PERONNAS et ST SYMPHORIEN	Jean Marie PAUTHIER
TRIATHLON D'ECHIROLLES	Alain MICHALLET - Jean Luc DI MARIA
TRIATHLON BOURG EN BRESSE	Sévérine BABLET
TRIATHLON DE MONTELIMAR	Patrice BARTHOUX
TRIATHLON DE ROANNE	Robert MALHOMME
TRIATHLON DE SAINT PAUL 3 CHATEAUX	Nicolas BEGAGNON
TRIATHLON DE VALENCE	Matthieu MENESSION
DUATHLON BIKE AND RUN CRAPONNE	Fabien BERTAUX - Gérard GERMANI
TRIATHLON VAULX-EN-VELIN	Fella OUMEDDOUR - Thierry CARLIN
DUATHLON ALBERTVILLE	Jacques JEHLE - Mauricette JEHLE - Lionel RODENBURG - Anthony BOURILLE
TRIATHLON et AQUATHLON AIX LES BAINS	Cyrille ANTOINE - Raphael PICOT
TRIATHLON DU VALBONNAIS	Eric LE PALLEMEC
TRIATHLON DOUSSARD	Mebarek BESSAA - Emmanuel BOSC

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

TRIATHLON DES COLLINES	Véronique HAAS
TRIATHLON DE PALADRU	Samantha CHABANNE
TRIATHLON DU DAUPHINE	Gérald LEFETZ - Laurent NICOLAS
AQUATHLON VILLEURBANNE	Jean Charles PETITHORY - Guillaume ROCHAT
TRIATHLON ILE BARLET	Philippe DEBISE
AQUATHLON PAYS ROUSSILLONNAIS	Franck GABRIEL
BIKE AND RUN et TRIATHLON DES MONTS DU LYONNAIS	Youri GRAS - Philippe JEUNOT
AQUATHLON DE GRENOBLE	Pich LY - Nicolas VOGEL - Agathe ARNAUD
AQUATHLON DE RILLIEUX	Alain DEVISY
AQUATHLON OYONNAX	Alain BOUCHARDY
TRIATHLON BARMES DAUPHINOISES	Jean Christophe BANTOURE
AQUATHLON DE TARARE	Michel THEVENARD Francis MAINARD Mallory FOURRE
TRIATHLON DE SAINT PIERRE	Gilles DAMALIX
TRIATHLON DE CHATTE	Sébastien ALEXANDRE
TRIATHLON ANNECY	Jean Luc HALL Ludovic VALENTIN
TRIATHLON DE LAMASTRE	Florence MARCHADOUR
TRIATHLON DE RUMILLY	François ROBILLOT
TRIATHLON DES GORGES DE L'ARDECHE	Bruno DAMIENS
VETATHLON DU BEAUJOLAIS	Didier CLAVERIE - Benoit DUGELAY - Denis CORTAMBERT
FITDAYS MGEN	Jean Philippe VIALAT

AUTRES PERSONNES PRESENTES

Pierre BIGOT	Membre du CD Fédéral - Président de la Commission Réglementation
Florent ROY	Membre du CD Fédéral - Membre Commission Nationale Mixité
Julien BRELY	Chambéry Triathlon
HERMITAGE TOURNONNAIS TRIATHLON	Joël DURIEUX - Philippe TROUSSEY
Emile QUILEZ	Individuel
Daniel PALLADINO	Saint Priest Triathlon

Toutes les personnes présentes n'ayant peut être pas signé la feuille de présence, merci de bien vouloir nous excuser s'il manque des noms.

1 - BILAN QUANTITATIF ET QUALITATIF DES ORGANISATIONS par Fabrice PERNOT

En 2016, le nombre d'organisations a continué d'augmenter dans notre région. Nous avons compté 54 manifestations compétitives dont 8 nouvelles épreuves et nous avons eu 3 épreuves d'annuler.

Il s'est déroulé deux grandes manifestations nationales sur notre territoire à savoir le Championnat de France Jeunes en duathlon à Albertville et une étape du Grand Prix de Division 1 et de Division 2 en triathlon à Valence.

Douze animations ont permis de faire découvrir notre sport à plus de 800 participants.

Nous avons eu un très bon retour des fiches d'évaluation. Elles vous permettent d'évaluer la qualité de vos manifestations sur l'ensemble des postes afin de mettre en place des actions d'amélioration. Ces fiches ont été transmises à la CRA (Commission Régionale d'Arbitrage) pour être croisées avec les rapports d'arbitrage.

Nous avons aussi étudié 9 dossiers d'épreuves qui n'ont pas pris d'agrément fédéral.

Avez-vous des questions ou des commentaires sur ces premières diapositives ?

Jacques Jehlé : le nombre d'épreuves jeunes est en stagnation. Est ce que la ligue a fait une démarche vers les organisateurs ou clubs qui n'en organisent pas ?

Jean Marc Grossetête : La ligue n'a pas action volontaire et structurée envers ces organisateurs ou clubs. Elle a privilégié des actions envers le sport scolaire et UNSS.

Jean Christophe Bantoure : Il faut encourager tous les clubs à faire ce type d'épreuves parce que ces épreuves sont courtes et il en faut partout dans toutes les directions afin de permettre aux jeunes de pratiquer sans avoir à faire de grands déplacements.

Bruno Damiens: proposer des épreuves, le mercredi après midi avec USEP est très bien vu des collectivités.

Jean Luc di Maria : on a essayé de faire un duathlon mais cela n'a pas marché car c'est difficile de toucher les collégiens et lycéens.

Florent Roy : Pour UNSS en tant que club de triathlon, nous apportons la compétence technique de l'organisation. C'est ce que j'ai déjà fait dans le club dans lequel je travaille et cette année, nous avons eu sur une animation triathlon plus de 100 jeunes des collèges - lycées sur un mercredi après midi, sur un concept de mini triathlon. C'est un des projets de la future olympiade de la commission jeune de vous offrir des modules d'échange avec UNSS et USEP pour essayer de travailler plus simplement avec eux parce qu'investir le monde scolaire ce n'est pas toujours évident, je le concède.

Jean Luc Di Maria : j'ai une réponse à apporter c'est que les professeurs et les instituteurs vous répondent clairement qu'ils ne travaillent pas en dehors de leurs heures de travail.

Florent Roy : c'est pourquoi il faut passer par les AS.

Jean Christophe Bantoure : pour moi en tant qu'organisateur c'est déjà compliqué de trouver des bénévoles pour le week end et donc impossible pour le mercredi.

Lionel Rodenburg : il ne faut pas s'adresser directement aux enseignants mais bien aux personnes qui gèrent ces associations car les enseignants n'ont pas forcément la main la dessus.

Jean Marc Grossetête : en tant que ligue nous intervenons sur les championnats académiques dans le cadre de notre partenariat avec les UNSS de Lyon et Grenoble Il y a quand même des choses qui se font malgré tout.

Fabrice Pernot : les directeurs départementaux des UNSS font des actions que nous ignorons et donc il faut essayer de se rapprocher d'eux. Il y a des départements qui sont très dynamiques envers notre sport (Ain, la Savoie) et il faut tisser des liens car c'est un vivier pour développer la pratique jeune de notre sport.

Florent Roy : je vois qu'il y a 35 épreuves jeunes et 30 écoles de triathlon On s'aperçoit donc que c'est le fait d'être labellisées qui fait que ces clubs organisent des épreuves jeunes.

Eric Le Pallemec : par rapport aux épreuves non inscrites au calendrier, on parle bien d'épreuves qui ont sollicité la ligue ?

Jean Marc Grossetête : c'est le plus souvent la préfecture qui nous contacte pour que nous donnions un avis sur de telles épreuves mais cela peut être aussi directement les organisateurs de ces épreuves.

Eric Le Pallemec : sur ces 9 épreuves, est ce que les dossiers n'étaient pas recevables ou bien ils l'étaient mais ils n'ont pas pris l'agrément ?

Jean Marc Grossetête : ces organisations ne voulaient pas prendre l'agrément, la ligue a donné son avis sur l'ensemble des ces épreuves. D'une façon générale c'est des avis négatifs mais après c'est la préfecture qui décide et nous pensons que toutes ces épreuves ont eu lieu. Les licenciés ne sont pas couverts par leur licence sur ce type d'épreuve.

Didier Claverie : je peux témoigner puisque nous faisons partie de ces organisateurs et organisons le vetathlon du beaujolais C'est dans un petit village du beaujolais Nous avons des prix d'inscriptions bas. Quand nous additionnons les prix d'inscriptions et les 3-4 sponsors que nous avons, nous arrivons à 6000 euros de chiffre d'affaire On investit dans la décoration car nous essayons d'avoir quelque chose de festif et à la fin on va ressortir 1500 euros de bénéfice qui vont nous servir à organiser une soirée pour remercier tous les bénévoles. Nous sommes venus là pour nous renseigner et nous avons fait un calcul rapide : nous avons 90% de non licenciés et nous l'assurance nous coute 1.50 euros par coureur Si nous ajoutons les 180 euros de droits d'organisation, les 3.5 euros de pass pour un non licencié et l'arbitrage cela nous coute plus de 1000 euros et on se retrouve avec aucun bénéfice Finalement pour nous qui sommes dans un petit village c'est trop compliqué et nous n'avons pas envie de mettre nos prix d'inscriptions à 20 ou 30 euros La difficulté elle est là et ce que demande la préfecture c'est juste un avis technique de la part de la ligue.

Ludovic Valentin : je suis l'organisateur de l'Alpmans et il fait partie des 9 dossiers étudiés Nous, nous ne sommes pas sur la même problématique de budget mais nous avons eu 60 % de non

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

licenciés, une assurance journée participant qui nous coute 4 euros Pour un prix d'inscription qui est déjà important on ne veut pas encore augmenter ce prix pour les non licenciés.

Jean Marc Grossetête : il faut être attentif car souvent les contrats d'assurance n'ont pas les mêmes clauses et ne couvrent pas la même chose et surtout au même montant. Nous avons fait, il y a quelque temps des comparaisons avec UFOLEP qui avaient des coûts de cet ordre là et nous nous sommes aperçus que les montants garantis et assurés n'étaient pas du tout comparables. J'entends bien votre discours. Sur l'aspect pass compétition c'est une assurance pour les non licenciés, l'organisateur fait payer ces pass aux non licenciés et reverse intégralement, cela ne rentre pas dans ces frais de fonctionnement.

Jean Luc Di Maria : cela augmente chaque année.

Jean Marc Grossetête : non car cela fait au moins 4-5 ans qu'il n'y a aucune augmentation ni au niveau fédéral ni au niveau de la ligue. Il va y avoir une réflexion globale sur les couts puisque le fait de se rapprocher de l'Auvergne qui a des couts différents va nous demander de repenser effectivement cette partie. C'est un travail que l'on doit faire et préparer puisque cela doit être voté lors de notre prochaine assemblée générale car nous devons uniformiser nos couts pour la saison 2018. Je ne peux pas préfigurer de ce qui va se faire.

Bruno Damiens : comme on ne va pas résoudre le problème cette après midi est ce qu'il ne pourrait pas avoir un temps de réflexion avec ces 9 organisateurs de recenser et peut être d'autres qui seraient prêt à sauter le pas et ne plus demander l'agrément fédéral pour voir un petit peu les solutions car pour ma part je suis assez inquiet et cette défiance vis-à-vis de la FFTri est assez inquiétante J'aimerais bien que tous les organisateurs puissent se mettre autour d'une table et vraiment en discuter.

Jean Marc Grossetête : je prends note et nous intégrerons dans notre réflexion un certain nombre d'organisateur. Je rappelle toutefois que nous avons eu cette démarche là il y a 3-4 ans de mémoire, tu faisais partie du groupe de travail Bruno et que les conclusions étaient que finalement le système actuel semblait le meilleur à ce moment là Je voudrai vous sensibiliser aussi au fait que dans les autres ligues effectivement vous pouvez avoir des pass compétitions nettement moins cher mais alors la ligue prend entre 3 et 12 euros par participants licenciés ou non, je vous laisse faire le calcul du cout que cela peut représenter. Je ne suis pas convaincu que nos couts au niveau de la ligue soient les plus chers quand on fait la comparaison Je ferai cet exercice avant nos discussions avec l'Auvergne car elle est dans ce cas là. Je pose le débat et vous donne tous les éléments Il faut que vous ayez toutes les cartes en main. Je vous avais mis dans les propositions de tarifs de 2016 les tarifs que pratique l'Auvergne.

??? : ce système a été mis en place il y a 3-4 ans or l'univers sportif évolue très vite et aujourd'hui le triathlon est en vogue et il faudrait peut être revoir ce système Il y a de plus en plus de monde dans les clubs, la priorité aujourd'hui n'est pas de recruter des triathlètes mais de leur proposer des épreuves de qualité et de ne pas les voler sur des épreuves. Il faut réfléchir ensemble pour trouver une solution.

Jean Marc Grossetête : j'ai toujours tenu le même discours et plusieurs personnes pourront en témoigner, François en autre, le fait de dire je rajoute 10 euros par participant cela veut dire que le licencié qui est dans un club va payer une deuxième fois quand il va s'inscrire alors que si

l'on ne met que sur le pass compétition c'est uniquement le non licencié qui paie sa cote part.
Après le débat est ouvert.

Eric Le Pallemec : on ne parle pas que du pass compétition, il y a l'agrément et l'arbitrage.
J'aimerais que l'on retienne ces 2 interventions car elles sont totalement différentes : il y a une épreuve où nous avons 300 participants où ils ont un problème budgétaire car si nous ponctionnons de l'argent en plus ils n'y arriveront pas et l'autre épreuve avec des prix d'inscriptions bien plus importants qui a fait le choix de ne pas adhérer à la FFTri.

Jean Marc Grossetête : nous serons bien entendu obligés de tenir compte de cela, les épreuves en Auvergne se rapprochent beaucoup plus du vetathlon du beaujolais que nos épreuves.

2 - CHRONOMETRAGE par Jean Marie PAUTHIER

*Bilan 2016

Chrono Consult, le chronométréur référent de la Ligue sur la période 2016-2018, a travaillé avec 13 manifestations soit 24% des épreuves compétitives ; c'est en légère baisse par rapport à la saison passée due à l'annulation de 2 épreuves.

Chrono Consult est très satisfait des relations avec les organisateurs et des conditions de travail qu'ils ont trouvées. Il vous remercie.

Nous rappelons qu'il est important de bien définir en amont le cahier des charges (besoin, planning, remise récompenses) avec le chronométréur afin d'éviter tout désagrément le jour de l'épreuve.

Une remarque est faite sur le tarif négocié qui n'est pas forcément moins cher que d'autres chronométréurs.

3 - PACK ORGANISATEUR par Jean Marie PAUTHIER

Les packs organisateurs ont été utilisés en partie ou complètement par 44 organisations. Pour rappel, nous avons 3 sites : Valence - Annecy et Villeurbanne. Il y a la même dotation dans chaque pack hormis celui de Villeurbanne qui n'a pas de parc à vélo.

En 2016, il n'y a pas eu d'investissement mais des provisions ont été faites pour l'achat d'un parc à vélo, et pour le renouvellement des arches, et banderoles dues au changement de nom de la Région et de la fusion avec la ligue Auvergne.

Sur les packs organisateurs et leur gestion, avez-vous des remarques ou des suggestions ?

Bruno Damiens : Le pack actuel nous satisfait pleinement et concernant le parc à vélo même si il ne satisfait pas complètement les athlètes de haut niveau il faut noter que pour les gamins cela marchent bien et la mise en place est facile, ce n'est pas une usine à gaz pour le monter. Je pense qu'il faut avoir cela à l'esprit lors du choix du futur parc.

Jean Marc Grossetête : Nous réfléchissons quand même à un certain nombre d'évolutions et à faire des barres suspendues. Par contre ce que je me refuse c'est faire une usine à gaz avec plein de pièces qui peuvent se perdre, se tordre etc.... Soit nous trouvons un système robuste et costaud qui se monte facilement et nous irons vers ce système soit nous resterons sur le modèle de parc actuel.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Bruno Damiens : il faut bien penser aux enfants.

Jean Marc Grossetête : il y a effectivement cela à prendre en compte car avec les barres suspendues les plus petits auront du mal à accrocher leur vélo par la selle.

Jacques Jehlé : au comité de Savoie nous avons un qui est réglable.

Jean Marc Grossetête : oui mais dans ce cas là ce n'est pas le même cout.

??? Est-ce que dans le pack on pourrait ajouter la fameuse tente de change pour les féminines ?

Jean Marc Grossetête : c'est une bonne remarque, c'est quelque chose que nous allons essayer de mettre en place surtout que nous allons recevoir un chèque de 500 euros de la part de la commission nationale féminine mais je ne veux pas empiéter sur le discours d'Aurore mais il est évident que ce chèque ira à la commission féminine et pourrait très bien aller à cet achat.

4- EPREUVES LABELISEES TRIATHLON DURABLE par Fabrice PERNOT

*Bilan du label 2016

36 manifestations ont été labellisées Triathlon Durable

La Ligue Rhône Alpes est toujours la première ligue française en nombre de manifestations labellisées DD.

Une analyse sur les engagements choisis a été effectuée sur la saison 2015 et diffusée à l'ensemble des organisateurs.

*Perspectives 2017

Concernant les gobelets, les organisateurs ayant un label Triathlon Durable devront être attentifs sur la période de commande des gobelets. Le paiement sera demandé à la commande.

Pour le label DD, même procédure sur l'Espace Tri pour son inscription et son bilan.

Enfin, nous souhaitons encore faire progresser les manifestations labellisées DD quantitativement et qualitativement :

- en étant plus proche des référents,
- en incitant à l'amélioration continue et au bon sens,
- en conseillant sur les bonnes pratiques.

5- EPREUVES LABELISEES TRIATHLON FEMININ par Aurore JUILLET

*Bilan 2016

Quatorze organisations ont pris ce label pour la saison 2016. Il fallait satisfaire aux 8 critères proposés. Un cahier de préconisation était disponible sur le site de la ligue.

De nombreuses manifestations n'ont pas pu satisfaire à la totalité des critères et très souvent il y avait un critère qui faisait défaut.

*Perspectives 2017

Ce label sera composé de 8 critères

– 3 critères obligatoires qui constituent le socle commun national : Endroit réservé pour se changer en toute intimité - Départ natation séparé ou décalé- Lots équitables et cohérents.

– choix de 4 ou 5 critères parmi les 5 optionnels : Primes identiques pour le top 3 Femmes et Hommes - Vélos ouvreurs identifiant la femme ET l'homme de tête - Briefing pédagogique et adapté à un public débutant-Toilettes réservées aux femmes- Proposer des épreuves de petits formats XS ou S en individuel et en relais.

La procédure de demande de label sera la même à savoir : cocher le label sur votre Espace Tri lors de votre demande d'inscription au calendrier - contrôle des critères le jour j avec un membre de la Ligue et envoi de la fiche d'évaluation à la Référente Mixité à l'issue de la manifestation.

Une réflexion pour récompenser les épreuves qui font vraiment des gros efforts sur le label sera engagée.

Bruno Damiens : j'ai juste une question sur les 3 critères obligatoire pour 2017 lot équitable pour tous les concurrents Est-ce que cela concerne les primes ?

Aurore Juillet : cela concerne uniquement le lot de bienvenue.

Bruno Damiens : si les primes ne sont pas les mêmes est ce que cela nous fait perdre le label ?

Aurore Juillet : non si vous remplissez tous les autres critères car ce critère n'est pas dans le socle obligatoire.

6 - LABEL EPREUVE ACCESSIBLE par Marc GAVIOT BLANC

Il y a beaucoup d'attente Je remercie personnellement tous les organisateurs pour les efforts importants qu'ils font pour rendre leurs épreuves accessibles et je souhaite qu'en 2017 on fasse du 140 % d'augmentation.

Maintenant, je vais laisser la parole à Patrice Barthoux qui va témoigner de ce qu'il fait au sein de son organisation et de son club.

« Bonjour à tous

Patrice du Montélimar triathlon. Je tenais à témoigner car nous nous sommes engagés dans cette démarche cela fait 4 ans déjà. C'est un label qui est aussi facile à obtenir que le label féminin ou le label DD. En fait on se fait toute une montagne du monde handisport et ils attendent la même chose que ce que l'on apporte aux valides. Ils attendent surtout pas autre chose car ils n'apprécient pas que l'on accentue leurs différences donc il faut que nous les traitions comme des valides. Dans les quelques moins qu'il faut mettre en avant pour ce label il y a un départ décalé et il faut calculer l'écart en fonction de la distance afin d'éviter qu'ils soient bousculer par les valides. Pour le parc à vélo il faut un emplacement un peu plus large et c'est relativement facile à mettre en place car il suffit de prendre 2 ou 3 emplacements pour les installer car ils ont un peu plus de matos que nous. Ils ont besoin d'une aide à la sortie natation, sur le parcours vélo rien de particulier sauf sur les épreuves où le dénivelé est trop important. Pour le parcours cap avec fauteuil il faut prévoir un parcours éventuellement spécifique avec un vtt ouveur pour accompagner le fauteuil et pour les carrefours le VVT est là pour sécuriser et c'est suffisant. Nous pouvons arriver à 100% d'épreuves labellisées il n'y a aucun problème C'est identique aussi

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

pour l'accueil des paratriathlètes dans les clubs. Là aussi cela fait un peu peur aux dirigeants ce n'est pas non plus très compliqué. Nous, nous sommes passés de 1 puis 4 et cette année nous en avons 7 avec des handicaps complètement différents : paraplégique, tétraplégique, IMC, trisomique et 1 non voyante. Pour la non voyante cela nécessite un guide sinon ils font les entraînements comme nous en natation seule la distance est adaptée ensuite pour les entraînements vélo et cap c'est facile à mettre encore faut il en avoir la volonté. »

7 - LES DOSSIERS TECHNIQUES par Bruno COPETTI

Je vais remercier les 95% des organisateurs qui l'utilisent et pour les 5% restants vous allez faire un petit effort et nous ferons l'année prochaine ce beau chiffre de 100%.

Ce dossier technique est un excellent fil conducteur pour une parfaite organisation. Vous avez des documents qui sont à déposer sur votre espace organisateur comme la plaquette - bulletin d'inscription, le règlement de votre manifestation et différentes conventions et attestations. Ne validez pas tant que votre dossier n'a pas été jugé recevable par Fabrice.

Par rapport à la demande de label DD tant que votre manifestation n'est pas validée vous ne pouvez pas compléter cette demande.

Cela va servir à une personne à savoir l'arbitre principal qui va y chercher toutes les informations nécessaires pour préparer son arbitrage.

Sur le document qui vous a été envoyé, vous avez un tableau sur le délai entre la réception du dossier et sa validation.

Pour 2017 nous gardons les mêmes dossiers avec une petite modification pour les dossiers des bikes and run.

La procédure sur espace tri 2.0 sera identique à celle de cette année avec un dépôt des dossiers au moins trois mois avant la date de la manifestation.

La partie administrative est du ressort de Catherine notre secrétaire et les délais présentés ici ne tiennent pas compte de cette partie.

Les animations au nombre de 12 cette année, 800 participants. C'est une vitrine comme les compétitions de notre sport enchaîné, vous apportez le même sérieux aussi bien dans la préparation que la réalisation. Le club ACO est spécialiste de ces animations car il en organise 2 dans l'année une pour adulte et l'autre pour les jeunes ; Il y a un certain nombre de documents qui sont demandés car nous, Ligue Rhône Alpes nous voulons avoir cette même exigence vis-à-vis de ces épreuves animations Vous devez remplir le tableau excel pour le bilan et retourner les pass loisirs.

Jacques Jehlé : on s'aperçoit en tant qu'Arbitre Principal que certains organisateurs modifient leurs dossiers techniques en amont de l'épreuve par exemple le programme par exemple les parcours. Il faudrait que les AP soient informés avant le jour de l'épreuve car cela peut avoir des incidences sur le planning prévu par AP. Certes nous avons une faculté de s'adapter à l'organisation mais cela pose des problèmes ; Certains répondent « mais Jacques si tu vas sur notre site internet il a été mis à jour » mais pensez bien quand vous faites votre dossier et vos modifications de nous avertir.

Fella Oumeddour : une fois que le dossier technique est validé et que les arrêtés préfectoraux et municipaux sont demandés, est il possible de faire des modifications ?

Jean Marc Grossetête : cela dépend des modifications et s'il y a une modification de parcours il faut en informer la préfecture et la ligue.

8 - ARBITRAGE par Catherine GROSSETETE

Voir bilan ci-joint.

Jean Luc Di Maria : par rapport aux listings, est ce qu'il ne serait pas possible d'avoir au moins pour Rhône Alpes un fichier avec nom - prénom et numéro de licence car souvent les personnes se trompent.

Pierre Bigot : on peut le faire et on y pense au niveau fédéral mais on n'était persuadé du contraire. Et on y travaille et on va demander confirmation à notre avocat.

Jacques Jehlé : il faudrait informer AP de la présence de paratriathlètes sur vos épreuves.

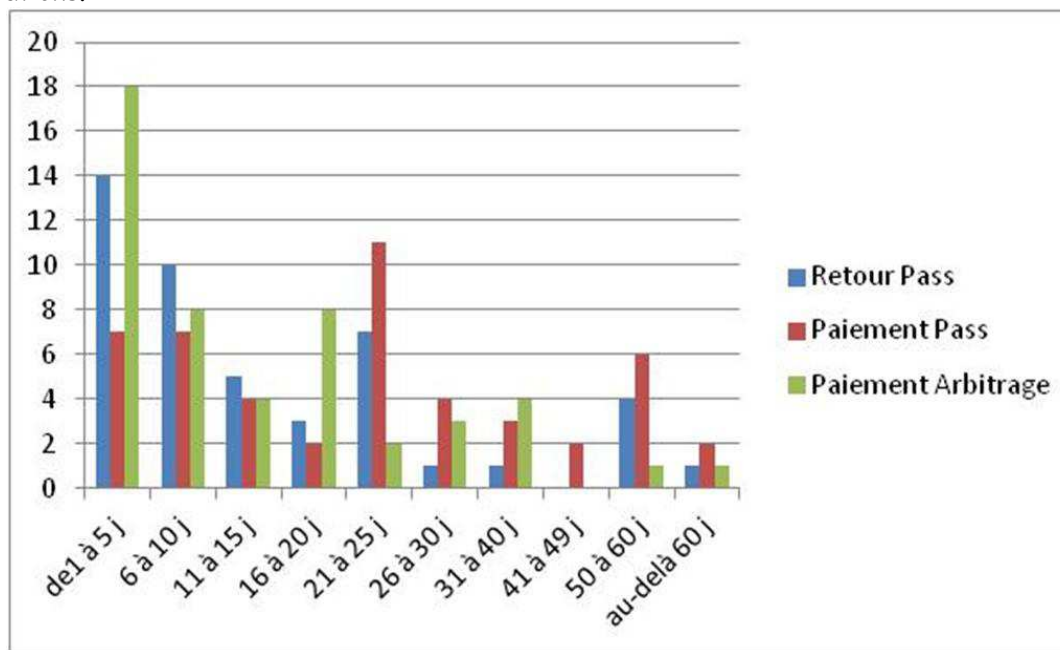
Eric Le Pallemec : sur le triathlon de Paladru, nous avons eu une personne avec une fausse licence.

Pierre Bigot : il faut donc utiliser le système d'inscription en ligne de la fédération où vous avez un contrôle automatique des licences.

9 - ADMINISTRATIF par Catherine GROSSETETE

Voir bilan ci-joint.

Ci-dessous un tableau qui vous montre le délai de retour des pass ainsi que leur paiement et le paiement de l'arbitrage. En abscisses le délai de retour et en ordonnées le nombre d'organisations.



Concernant les données des pass compétitions, elles sont vérifiées au niveau de la ligue puis je dois faire remonter ces informations à la FFTRI. Systématiquement je suis obligée de demander un délai supplémentaire puisque je n'ai pas toutes les données. Je sais bien que le délai

de 5 jours est difficile à tenir mais un délai de 15 jours à 3 semaines me semble raisonnable et cela serait bien qu'en 2017 nous n'ayons pas le même type de tableau.

- Les Nouveautés Réglementaires pour 2017

Je laisse la parole à Pierre Bigot.

Cela va être rapide car toutes les propositions d'évolutions n'ont pas encore été validées par le conseil d'administration de la FFTri.

16 propositions ont été validées dont :

- Paiement des droits de mutation et formation en ligne par carte bleue. Un aménagement a été fait et vous pouvez utiliser les chèques ou virement.

- Carton noir devient carton bleu (identique à ITU)

- Les tréfonctions doivent être fermées 200 mètres avant l'arrivée.

- Accès des relais a été revu. Si vous avez accès en tant qu'individuel à un niveau de compétition, vous pouvez avoir accès au niveau de compétition supérieur si vous êtes en relais et que vous faites une discipline. Par exemple un cadet pourra faire une des 3 disciplines d'un distance M.

- Introduction des raids et swin run dans la réglementation.

Il y a encore 26 points à valider lors de la réunion du 16 novembre. Nous essayerons de vous envoyer rapidement les RS au moins sous format électronique mais n'y compter pas avant début décembre.

10 - STATISTIQUES 2016

La présentation faite est jointe au présent compte rendu ainsi que les différents tableaux.

11 - COMMUNICATION par Jean Marie PAUTHIER

- Dépliant du calendrier 2016 des épreuves de Triathlon en Rhône Alpes

10 000 exemplaires ont été distribués aux clubs lors de l'AG de la Ligue et surtout lors des manifestations de masse de la région Rhône Alpes ainsi que dans les Offices de Tourisme.

- Promotion des manifestations 2016 sur le site de la Région

Chaque événement de notre Ligue a été inscrit sur l'agenda du site de la Région ainsi que sur celui du CROS Rhône Alpes.

- Perspectives 2017

Pour 2017, le Comité Directeur de la Ligue a décidé de renouveler la fabrication et la distribution de ce dépliant, notamment sur les épreuves de masse de la Région.

12 - CALENDRIER 2017 par Fabrice PERNOT

Vous trouverez en pièce jointe le calendrier des épreuves.

13 - CHALLENGES 2017 par Catherine GROSSETETE

Les règlements des divers challenges sont joints au compte rendu. Il n'y a pas de modifications par rapport à 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, tout le monde se retrouve pour la remise des récompenses des challenges 2016 suivi du verre de l'amitié.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !